

VIVRE À FRENEUSE



**SPÉCIAL
MI-MANDAT**

1^{er} trimestre 2024

Freneusiennes, Freneusien,

En cette période de renouveau, le conseil municipal et moi-même adressons nos vœux les plus sincères à l'ensemble des Freneusiennes et Freneusien.

C'est avec enthousiasme que nous envisageons l'année à venir, mais il est essentiel de reconnaître les défis rencontrés. Tels les intrépides Gaulois face à la "Maison qui Rend Fou" des 12 travaux d'Astérix, notre municipalité se retrouve parfois confrontée à l'administration française, une entité, par sa tempérance, capable de ralentir les démarches, même des projets les plus prometteurs. Malgré ces écueils, nous persistons avec détermination à réaliser nos ambitions pour Freneuse, portés par la conviction que ces obstacles ne peuvent pas éclipser notre volonté de progrès.

Chaque projet en cours révèle notre engagement indéfectible envers le bien-être et le développement de Freneuse. Les études sur l'évolution démographique des écoles sont essentielles pour planifier leur réhabilitation ou la construction de nouvelles structures, une démarche vitale pour l'éducation des générations futures. De même, l'étude lancée pour évaluer la faisabilité d'un parc photovoltaïque démontre notre volonté de nous orienter vers des énergies durables. Parallèlement, la rénovation urgente de l'éclairage public, initialement défaillant, est entreprise avec célérité, passant au LED pour une efficacité énergétique. La modernisation des bornes de recharge pour les véhicules électriques et des abris de bus contribue à améliorer la mobilité et le confort des habitants. En parallèle, la mise en place de radars pédagogiques et de la vidéo-protection vise à assurer la sécurité de tous, en particulier près des écoles.

Nous œuvrons aussi pour tisser des liens plus forts au sein de notre communauté. Les réunions de quartier et les événements rassembleurs comme Festi'Freneuse ou le Téléthon ont su créer du lien social et favoriser une atmosphère conviviale au sein de notre ville. Nous renforçons également nos partenariats avec les associations locales et les institutions comme les pompiers et les gendarmes de Bonnières, car ensemble, nous sommes plus forts pour faire face aux défis du quotidien.

Chaque initiative témoigne de notre résolution à surpasser les obstacles administratifs, faisant de Freneuse une ville en perpétuelle évolution et en constante amélioration pour ses citoyens.



Le Maire
Ghislaine HAUETER

ENFANCE, JEUNESSE & SCOLARITÉ

Remise en état des bâtiments scolaires

Suite aux diagnostics et face à l'urgence des travaux à effectuer, dès le début de l'année 2022, la charpente de l'école primaire Paul Eluard a été confortée (octroi d'une subvention) et la toiture rénovée. Les six fermes de la salle de motricité de la partie maternelle ont été reconstituées pour éviter l'affaissement de la charpente. Un contrôle annuel est mis en place afin de sécuriser sur la stabilité de la structure.

Des outils flambant neufs

Des nouveaux stores occultants ont été commandés pour équiper les fenêtres de l'école Langevin Wallon. 45 000€ ont été dévolus à l'achat d'ordinateurs pour équiper l'ensemble des classes des 4 écoles ainsi que les deux salles informatiques des écoles primaires Victor Hugo et Paul Eluard. Les tableaux numériques devenus obsolètes, ont été également remplacés par des VPI (Vidéo Projecteurs Interactifs).

Modernisation du restaurant scolaire au bout de 30 ans

En plus de son agrandissement en septembre 2021 (pour accueillir 72 enfants), le restaurant scolaire a été remis aux normes et les procédures d'hygiène ont été mises à jour.

Suite au lancement d'un marché public, la société Sodexo a été retenue.

La cheffe Precillia MONFORT et les agents communaux confectionnent les plats sur place. Les menus sont élaborés en collaboration avec une nutritionniste, dans le respect de la loi EGALIM (50 % des produits sont de qualité et durables dont 20 % issus d'une agriculture biologique). De plus, un repas végétarien est déjà proposé une fois par semaine.

LA COMMUNE A INVESTI DANS UNE TABLE DE TRI

AFIN DE SENSIBILISER LES ENFANTS AUX DÉCHETS ALIMENTAIRES.



DES ANIMATIONS SONT PROPOSÉES AUTOUR DE CETTE THÉMATIQUE.

DES JETONS "J'AIME" ET "J'AIME PAS" À DISPOSITION DES ÉLÈVES POUR ÉVALUER LES MENUS.

Des élèves récompensés

À l'occasion du passage des élèves du CM2 au collège, la municipalité a choisi d'offrir une calculatrice à chaque élève. Cela permet notamment d'alléger le budget des fournitures scolaires.



Le devenir scolaire

Dans le cadre des Opérations de Revitalisation Urbaine et de "Petites Villes de Demain", la commune de Freneuse a signé une convention avec l'EPAMSA (établissement public à caractère industriel et commercial) pour la réalisation d'études de réhabilitation des établissements scolaires, devenus vétustes et trop étroits pour accueillir de nouveaux enfants. Des points d'étapes sont prévus en 2024.

Un parcours accrobranche à l'accueil de loisirs

Depuis le 10 juillet, les enfants profitent de la nouvelle structure installée à l'accueil de loisirs par le service technique communal, qui a de plus, sécurisé l'espace et aménagé la butte. Cette superbe structure de 24 mètres de long offre un parcours sportif de 48 mètres avec 13 jeux pour une capacité de 43 enfants.



UN PORTEFEUILLE NUMÉRIQUE DE 100€ POUR LES 15-17 ANS

À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques, la Région Île-de-France a mis en place une aide pour **faciliter l'accès des jeunes de 15 à 17 ans aux pratiques sportives et culturelles**. Accessible gratuitement via l'application **LABAZ**, sous la forme d'**un portefeuille numérique de 100€** utilisable par exemple pour financer des licences sportives ou des inscriptions dans des associations culturelles. Elle donne également accès à des **bons plans** pour assister à des événements sportifs ou culturels, comme les Jeux Olympiques et Paralympiques. Vous trouverez également l'aide proposée par Île-de-France Mobilités aux jeunes de 15 à 25 ans pour l'**achat d'un vélo classique (100 €) ou à assistance électrique (400 €)**.

L'UNIVERS DE VOTRE MÉDIATHÈQUE

On dépoussière les locaux



Grâce à la recherche et l'octroi de subventions (70% du montant HT), l'espace "Petite enfance" a été relooké de façon à accueillir plus d'albums et à privilégier la lecture sur place.

Il est prévu de moderniser l'espace informatique dédié au public (recherches documentaires, démarches administratives, travail scolaire) toujours en bénéficiant de subvention dans le cadre de l'aide à l'investissement culturel d'avenir.

Le mode Drive

Depuis la période du confinement liée au COVID, nous avons conservé le Drive, en plus du choix sur place. Ainsi, les lecteurs peuvent réserver leurs documents par téléphone, mail ou directement depuis leur compte sur le portail. Les documents sont mis à leur disposition sur la table au rez-de-chaussée.

Des nouveautés actualisées

Le dernier "One piece" ? Le dernier Marc Lévy ? La saga des 7 soeurs ? Le maintien de notre budget d'acquisition permet de garnir les étagères de documents nouvellement parus dont les romans en grands caractères, de plus en plus plébiscités.

Médiathèque 3.0

Accédez au portail "Lire en Boucles" depuis l'application "Biblix mon compte". Modifier votre compte, réserver ou encore prolonger des prêts, c'est maintenant possible.

Toute la presse en illimité et en ligne. Actualités, bricolage, jardinage, cuisine, langues étrangères, sports, mode, histoire, auto-moto...

1600 journaux et magazines (enfants, ados et adultes) accessibles sur smartphones, tablettes et PC. Pas le temps de lire votre magazine ? Écoutez-le !

Mise à jour des tarifs d'inscription pour adapter les offres aux usages, mais pas d'augmentation ! Désormais, vous pouvez opter pour l'un ou l'autre module ou bien les cumuler.

Par an et par famille depuis le 14/09/2023

	Freneusiens	Extra muros
Documents physiques (livres, revues, DVD, CD)	15€	20€
Cafeyn (plateforme presse en ligne)	6€	9€
Documents physiques + Cafeyn	21€	29€

Pass +

La médiathèque est affiliée au dispositif mis en place par le Département. Cette aide financière peut servir à payer partiellement ou en totalité l'inscription.

LES ANIMATIONS À VENIR

HEURES DU CONTE THÉMATIQUES - Dès 3 ans

➤ La galette • Mercredi 24 janvier • 14h

➤ La Chandeleur • Mercredi 7 février • 14h

➤ Pâques • Mercredi 27 mars • 14h



LES SPECTACLES POUR LES NOURRISSONS

➤ Le petit grain de riz • Mardi 6 février • 10h

➤ Printemps • Mardi 2 avril • 10h

Gratuites • ouvertes à tous • Sur inscription
mediatheque@freneuse78.fr • 01 30 98 96 00



EXPO'

➤ Exposition des tableaux du Club du Temps Libre
Du 22 mars au 13 avril • Libre accès

NOTRE ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT

Voici 3 ans, votre équipe municipale affirmait sa volonté de mettre en œuvre une démarche environnementale. Au sein d'une commission dédiée à cet enjeu de société, vos élus ont structuré et suivi une feuille de route autour de **5 grandes thématiques**.

➤ La politique de l'environnement assure la cohérence entre les actions mises en œuvre directement par votre ville et celles des autres collectivités de notre territoire.

Réalisations :

- Intégration de Freneuse au Parc Naturel Régional du Vexin français (*effective en 2025*),
- Élargissement du périmètre régional d'intervention foncière favorisant une plus grande protection des espaces agricoles et forestiers (2022),
- Présidence du Comité de pilotage Natura 2000 du territoire Boucles de Moisson (*depuis 2021*).



➤ La protection du vivant veille à la préservation du biotope de notre territoire.

Réalisations :



- Implantation d'un nichoir à chouette effraie (*depuis 2022, Freneuse a accueilli 8 naissances*),
- Restriction des accès à tout véhicule thermique au sein de notre espace forestier (2023),
- Partenariat avec le FREDON IDF pour sensibiliser les populations au risque Ambrosie à feuille d'armoise (*depuis 2021*).

➤ L'aménagement de notre territoire par l'environnement participe au développement d'un cadre de vie agréable et sain.

Réalisations :

- Intégration de Freneuse dans le dispositif "Petites Villes de Demain" confortant notre positionnement en faveur des mobilités de transition (2021-2026),
- Écriture collective du Projet "Freneuse 2030" mettant l'accent sur l'aménagement d'un « périphérique vert » constitué de voies douces piétonnes et cyclables favorisant l'accès aux espaces naturels (2022-2023).



➤ La sensibilisation à l'environnement apporte le caractère pédagogique et ludique à toutes les actions menées par votre équipe autour de ce thème.

Réalisations :

- Création d'un festival de l'environnement (*3 éditions depuis 2021*),
- Mise en œuvre d'opérations "Nettoyons la Nature" (*2 fois par an depuis 2020*),
- Formations à la fresque du climat sensibilisant les populations aux risques dûs au réchauffement climatique (2021-2022).



➤ L'économie par l'environnement accompagne et soutient tous les porteurs de projets dont les initiatives reposent sur une activité économique qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux.

Réalisations :

- Accompagnement du projet de ressourcerie (2020-2022),



- Accompagnement d'un projet de centrale photovoltaïque au sol à Freneuse (*en cours depuis 2022*).

Si au démarrage, la feuille était blanche, nous sommes fiers d'en avoir écrit ensemble un premier chapitre.

Certes, nous n'en sommes encore qu'aux balbutiements et il reste tant à faire. Mais à l'aube d'une année olympique où le dépassement de soi sera de mise, nous avons pleinement conscience d'être d'humbles passeurs d'un témoin dont les générations futures sauront se saisir, afin d'aimer, d'admirer et de prendre soin de la vie sous toutes ses formes⁽¹⁾.

Gage de la compréhension collective de l'enjeu.

⁽¹⁾ Pierre Rabhi, *La part du colibri*, éd. Mikros (2014)

RÉUSSITES ET ENGAGEMENTS DE LA COMMISSION ANIMATION ET VIE ASSOCIATIVE - RÉTROSPECTIVE 2020-2023



Étoffer le tissu associatif

Freneuse s'est enrichie au cours de ces dernières années de nouvelles associations, créant un tissu associatif vibrant et diversifié. Des initiatives telles que Terre de Jade pour du Qi Gong, Vamos Dançar pour la Kizomba (danse de couple africaine), la Ressourcerie L'Éco des Pas Perdus pour le réemploi, le FCKC pour le karaté contact, Éco.Actif pour un mélange éclectique de sports, running et engagement écologique, ou encore l'arrivée du football féminin avec le FCFPIF ainsi que d'autres, ont ajouté une nouvelle dynamique à notre communauté. La commission a été un pilier dans l'accueil et le soutien de ces nouvelles entités, ainsi que dans l'accompagnement continu du Comité des Fêtes depuis sa création. Le minibus acquis par la ville grâce à une campagne publicitaire, cofinancé par des entrepreneurs et commerçants locaux, témoigne de la volonté de favoriser la mobilité pour tous, notamment en prêtant main-forte aux associations pour leurs déplacements lors de compétitions. De plus, le déplacement du monument aux morts, réalisé avec l'aide de l'UNC, a permis d'offrir un lieu plus adéquat et respectueux pour nos commémorations.



Les efforts pour soutenir nos associations existantes ont également été marquants. Avec le maintien du Forum des Associations, des subventions et de la réunion annuelle qui permet de dresser le bilan et de favoriser un échange entre les associations, a été une démarche visant à soutenir au mieux leur fonctionnement et leurs projets.

Un Éclat de Vie à Freneuse - Bilan événementiel et engagements communautaires



L'animation de notre ville a constitué un élément moteur ces deux années passées. Des moments essentiels tels que les vœux du maire, maintenus sobrement malgré les contraintes dues à l'inflation, jusqu'à des événements rassembleurs comme la Journée Citoyenne, le Festival de l'Environnement, ou encore le Freneuse Gaming Show, qui ont animé le quotidien de notre communauté. La reprise des traditions telles que le Feu d'Artifice du 14 Juillet et le Repas du 31 Décembre ont créé des liens intergénérationnels, tout comme le Festi'Freneuse, week-end divertissant estival en familles ou entre amis, gratuit et ouvert à tous.

Des animations axées sur la sensibilisation et l'engagement : l'accueil du Téléthon porté par les jeunes sapeurs-pompiers de Bonnières, ont montré l'altruisme et la solidarité de notre communauté envers des causes louables. Enfin, des remerciements appuyés ont été adressés au Secteur Jeunes de l'accueil de loisirs dont la participation a permis de récolter 238€ au bénéfice de la cause ; et aux agents communaux pour leur investissement remarquable dans la mise en place de ces manifestations. Ces réalisations attestent du dynamisme de notre commission et laissent entrevoir un avenir encore plus rayonnant pour Freneuse, porté par la vitalité de notre tissu associatif et la richesse de nos événements communautaires.

RANDONNÉES PÉDESTRES - 6 CIRCUITS PRÈS DE CHEZ VOUS

Les élus de la Communauté de Communes « Les Portes de l'Île-de-France » sont ravis de vous proposer **six itinéraires de randonnées** sur le thème « paysages de ville et de campagne ». Ces six chemins de randonnées ont pour objectif, de **relier plusieurs communes de l'intercommunalité à pied et à vélo** en passant sur des sentiers sûrs, balisés et sécurisés.



Vous pouvez télécharger les dépliants à partir d'IntraMuros, du site de la Mairie rubrique "loisirs & découvertes" et sur ccpif.fr/randonnees-pedestres/, également disponibles en mairie & médiathèque. Un panneau d'orientation sera bientôt installé à chaque point de départ. Un QR Code vous aidera à trouver votre chemin en temps réel via l'application VisoRando (visorando.com) avec votre smartphone.



BIEN VIVRE VOTRE SANTÉ - NOTRE PRÉOCCUPATION

Afin d'agir contre la désertification médicale, la commune accueille depuis 4 ans deux bus mis en place par le Département des Yvelines.

BUS SANTÉ

En plus des consultations par des professionnels de santé, les infirmières mènent des actions de prévention et des dépistages en matière de santé publique. Sur rendez-vous, 1 jeudi sur 2.

➤	Jeudi 4 janvier	9h20 à 16h
	Jeudi 1 ^{er} février	avec ou sans RDV
	Jeudi 14 mars	Informations : 01 30 83 61 00 ou
	Jeudi 25 avril	yvelines.fr/solidarite/sante/la-telemedecine-dans-les-yvelines/

BUS PMI

Le médecin et l'infirmière du service de Protection Maternelle et Infantile du Département, **proposent des consultations mensuelles de prévention gratuites** pour les enfants de 0 à 6 ans.

➤	Lundi 8 janvier	10h à 12h
	Lundi 5 février	13h30 à 15h30
	Lundi 4 mars	Sur RDV 0801 80 10 78
	Lundi 29 avril	ou 01 30 83 61 00

Ces bus Santé et PMI stationnent sur le parking de la salle des Fêtes des Ventines.

DON DU SANG

Collecte mobile

Pour faciliter le don de sang, le personnel soignant vient environ une fois par trimestre à la salle des Fêtes des Ventines où vous pouvez effectuer votre don. Prise de rdv. en ligne dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte

➤ Lundi 11 mars | 13h30 à 18h30

BIEN VIVRE

MAISON MÉDICALE

Des nouveaux praticiens

Depuis l'automne 2021, 2 médecins généralistes (dont un qui exerce en vidéo consultation) et un dentiste vous accueillent à la Maison médicale, construite derrière le pôle paramédical. Suite à l'appui de M^{me} le Maire auprès des instances de santé, le quotate des vidéo consultations a pu être augmenté de 25% permettant ainsi de répondre à la demande croissante des patients.

ATELIERS SÉNIORS

Depuis novembre 2023, dans le cadre d'une campagne de prévention des chutes, des ateliers à destination des personnes retraitées de plus de 60 ans sont proposés. Ils sont animés par des membres de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique volontaire en partenariat avec la Prévention Retraite Île-de-France.

PRESTATIONS SOCIALES - LA SOLIDARITÉ POUR TOUS



Le maintien des prestations

Parce que la solidarité est l'affaire de tous, nous avons tenu à maintenir les aides existantes pour les personnes en difficulté (aide au chauffage et prestation Noël). Également, le coup de pouce octroyé aux bacheliers qui poursuivent leurs études (non rémunérées) est toujours d'actualité.

Nouveau service depuis l'été 2020 - La navette communale

Pour permettre à nos aînés d'effectuer leurs emplettes, la navette hebdomadaire les emmène à Intermarché et Carrefour market tous les jeudis.

Un règlement a été voté en conseil municipal du 30 novembre 2023.



LES ABRIS BUS FONT PEAU NEUVE

Le contrat de concession de services avec la Société Bueil a été renouvelé.

La société procède au changement et au relooking de tous les abris bus, en adoptant une charte graphique tons naturels "bois" afin de rappeler la ruralité de la commune.

BORNE DE RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

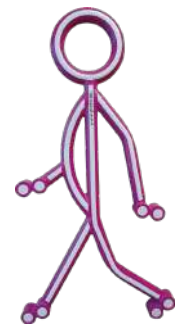
Depuis l'été dernier, la borne de recharge implantée sur le parking des frères Anfray a repris du service. Vous pouvez désormais charger votre véhicule électrique (recharge limitée à 4h). Les tarifs d'utilisation sont indiqués sur la borne.



LA SIGNALISATION SUR LA RD 113

Même si la sécurité routière nous concerne tous, vos élus y contribuent aussi souvent que possible, pour une circulation plus sûre de tous les usagers. À cet effet et dès à présent, lorsque les feux tricolores dysfonctionnent sur la RD 113, celle-ci est désormais prioritaire grâce aux panneaux « Cédez le passage » implantés aux intersections, en lieu et place des anciennes priorités à droite, et ce afin de minimiser les risques accidentogènes.

De plus, au 1^{er} semestre 2024, le Département des Yvelines reprendra la charge des feux tricolores sur cet axe, afin d'en supprimer les coûts d'entretien et de fonctionnement pour la commune.



Aux abords de certains passages piétons, des petites silhouettes lumineuses ont été installées avec pour objectif d'inciter les automobilistes à « lever le pied » et

sécuriser la traversée des piétons.

LE NOUVEAU VISAGE DE LA PLACE JEAN MOULIN

La sécurisation de cet espace était d'une grande importance pour la municipalité. Désormais, la rue est piétonne au bénéfice des écoliers qui déjeunent au restaurant scolaire.

La place Jean Moulin sera optimisée de façon à accueillir piétons et animations pour la vie de notre commune. La plaque de l'Appel du Général de Gaulle, anciennement installée près de la médiathèque, a été déplacée sur la Place Jean Moulin, et la cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940 s'y déroulera désormais. Emplacement idéal pour réunir deux grandes figures de la Résistance Française.



RÉHABILITATION DU CIMETIÈRE

Afin d'adapter notre nécropole aux besoins contemporains de dignité et de sécurité pour celles et ceux qui la visitent, des travaux de reprise des tombes en désuétude débiteront au 1^{er} semestre 2024.

RÉNOVATION DU MONUMENT AUX MORTS



Situé précédemment au centre de l'ancien cimetière, le Monument aux Morts a été déplacé à l'extérieur, sur un espace aménagé à gauche de la porte d'entrée, et ses inscriptions ont été entièrement rénovées.

Ce nouvel espace d'accueil, plus vaste, permettra d'accueillir dans de meilleures conditions les participants aux commémorations, afin de faire perdurer le devoir de mémoire envers nos Morts pour la France.



SÉCURITÉ - LES MISSIONS POLYVALENTES DES ASVP

Un deuxième Agent de Surveillance de la Voie Publique a renforcé le service en 2020 afin de déployer leurs missions et de permettre aux Freneusiennes et Freneusiens de vivre dans un environnement plus sécurisé. Tour d'horizon de leur rôle et missions mises en place par l'équipe municipale.

➤ Constaté les contraventions aux arrêtés et au code de la route concernant la circulation, l'arrêt & le stationnement des véhicules :

- signalement des voitures ventouses ainsi que des vignettes d'assurance périmées,
- création d'une zone bleue 30 minutes Place Julie Guénard, pour faciliter et fluidifier l'accès à la boulangerie le Moulin de la Mairie, à la Mairie et à la Médiathèque,
- respect des règles de stationnement devant le pôle paramédical, réservé exclusivement aux patients (panneau de signalisation),
- mise en place d'une carte de stationnement délivrée par la Mairie, afin de faciliter le stationnement du personnel soignant intervenant à domicile,
- fermeture de la rue Jean Moulin (devant le restaurant scolaire) par des barrières pour sécuriser la circulation des écoliers.

➤ Relever par rapport les contraventions aux règlements sanitaires relatifs à la voie et à la propreté des espaces publics :

- vigilance particulière quant au respect de la déclaration des propriétaires des chiens de catégories 1 et 2,
- respect de l'arrêté municipal (juillet 2021) relatif à la circulation, la divagation et les déjections canines,
- fermeture de l'accès aux bois aux véhicules, par des barrières, afin de protéger les animaux sauvages ainsi que la faune.

➤ Élargir leur planning d'intervention :

- mise en place de patrouilles mensuelles le soir et le week-end,
- mise en place de patrouilles pédestres.

➤ Contrôler les équipements de sécurité :

- remise en fonctionnement des 12 poteaux d'incendie dont 3 autour des écoles Paul Eluard et de l'accueil de loisirs.

➤ Surveillance de la sécurité aux abords des écoles :

- organisation des points écoles : des agents encadrent la traversée des enfants aux abords des 4 écoles avec en renfort l'installation de 6 silhouettes et d'un radar pédagogique mobile visant à faire diminuer la vitesse,
- mise en place d'un périmètre de sécurité devant les établissements scolaires suite aux exigences liées au COVID et à VIGIPIRAT,
- partenariat avec la Gendarmerie de Bonnières : ils interviennent dorénavant auprès des élèves sur les dangers d'Internet, la sécurité dans les rues (permis piétons).

➤ Participer à la surveillance du bon déroulement des manifestations publiques :

- contrôle visuel des visiteurs à l'entrée des événements municipaux (ex. Gaming show)
- reprise par le service ASVP des arrêtés des débits de boissons vendues lors des animations qui ont lieu sur la commune.

➤ En appui des services communaux :

- soutien technique : afin de recenser les défauts d'éclairage public, les ASVP ont patrouillé la nuit sur la totalité de la commune,
- au service des aînés : conjointement avec le Centre Communal d'Action Sociale, ils ont mis en place une nouvelle navette pour emmener les Séniors en courses depuis l'été 2020,
- assermentation en urbanisme : constat des infractions liées au code de l'urbanisme pour établissement des procès-verbaux.

➤ OTA (Opération Tranquillité Absence), nouveau service depuis juin 2022 :

- service gratuit pour les vacanciers : toute l'année, pendant vos congés, les ASVP (conjointement avec la Gendarmerie) proposent de patrouiller aux abords des domiciles et commerces des administrés pour lutter contre les repérages, a fortiori contre les cambriolages.

COMMUNICATION



La municipalité a souhaité mettre l'accent sur la communication avec ses administrés. D'une part, vous faire parvenir les informations communales et environnantes, intercommunales ou provenant des instances à plus grande échelle (issues du Département, de la Région ou de l'État) ; d'autre part, recueillir vos avis et vos remarques lors de réunions d'information.

Des supports de communication pour chaque usage

Outre le site Internet en place depuis plusieurs années, la commune a investi dans d'autres canaux de communication afin d'adapter la diffusion des informations à vos usages.

Un site Internet pour simplifier vos démarches

En plus de la mise à votre disposition des informations utiles, des documents dématérialisés, des actes réglementaires ou encore de l'accès au compte famille, un message d'alerte (météo, vigipirat...) sur la page d'accueil a été mis en place au printemps dernier.

L'application IntraMuros, des alertes en temps réel

Afin d'être informé rapidement des dernières actualités, ou bien des manifestations (action des associations, des services municipaux), téléchargez l'application et sélectionnez Freneuse. Vous recevrez des notifications sous forme d'alerte.

Sur l'application, vous accédez également :

- aux "services" : calendrier de collecte des déchets, signalement, compte famille, conseils municipaux...
- à la vie locale : sont recensés les commerces établis sur le territoire de Freneuse, les associations, les praticiens de la maison médicale et du pôle paramédical (liens vers la prise de rendez-vous) ou encore les établissements scolaires.

Une borne interactive

Ce nouvel outil numérique sera consultable courant janvier, aux jours et heures d'ouverture de la mairie. La borne est implantée dans le sas d'entrée, avant l'accueil de la mairie. Les actes réglementaires et les informations pratiques seront accessibles depuis un écran tactile.

L'information urbaine

Depuis le mois d'octobre, trois panneaux LED sont implantés dans la ville. Afin d'informer au mieux, ceux situés devant la médiathèque et au carrefour de la RD113-place de la Liberté ont été remplacés. Un nouveau a été installé rue de l'Isère, aux Belles Côtes.

Les animations freneusiennes sont également relayées sur les panneaux d'affichage mis à disposition dans les abribus.

Magazine municipal trimestriel

Même si la version numérique et interactive est accessible depuis le site et l'application IntraMuros, la municipalité souhaite conserver le format papier distribué dans votre boîte aux lettres une fois par trimestre (périodicité depuis janvier).

Parce que votre avis compte

Depuis le début de la mandature, l'équipe municipale a à cœur de recueillir vos remarques et de répondre à vos interrogations sur les sujets qui vous semblent essentiels.

Réunions de quartier, à la rencontre de vos conseillers municipaux

Dans ce souci d'échanges avec les Freneusiennes et les Freneusiens, des réunions de quartier ont lieu 2 à 3 fois par an pendant lesquelles vos élus sont à votre écoute, avec l'appui bienveillant des gendarmes de la Brigade de Bonnières, pour tout sujet inhérent à votre sécurité (harcèlement, cybersécurité, règles de voisinage...).

Réunions publiques pour travailler ensemble

Afin d'éclaircir des points qui ont pu donné lieu à des inquiétudes, la municipalité a organisé des réunions publiques à la salle des fêtes des Ventines, notamment sur le thème de l'économie d'énergie, de la sécurité ou encore du projet urbain "Freneuse 2030". Lors de ces débats, les élus essaient dans la mesure du possible de répondre à vos questions et de prendre en compte vos remarques mais aussi d'expliquer les processus adoptés (par exemple les heures d'extinction de l'éclairage public).



BUDGET COMMUNAL - QUAND LES COMPTES SONT BONS

Des comptes apurés

Suite à un travail de fourmis de 18 mois, et conjointement avec le Trésor Public, les comptes de la Mairie sont enfin "propres". En effet, les comptes en attente (de 2016 à 2020) de régularisation ont été mis à jour. Ces opérations de recherche et d'attribution des règlements ont généré une recette exceptionnelle d'un montant d'environ 31 000€.

Des dépenses à la loupe

En plus de la nomenclature réglementaire comptable, le service comptabilité a mis en place une architecture budgétaire, composé de Gestionnaires (principalement par service : affaires scolaires, communication, médiathèque, etc...) et d'Antennes (le lieu ou la manifestation ex. Freneuse Gaming show). Cette nouvelle arborescence permet une meilleure lisibilité du budget. Chaque ligne de dépense inscrite au budget est classée par Gestionnaire et se doit d'être contrôlée et justifiée.

Une nouvelle norme comptable

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la commune de Freneuse est passée sous le référentiel budgétaire et comptable M57, en lieu et place de la M14, ce qui modifie quelques règles budgétaires. Un règlement budgétaire et financier a été voté lors du conseil municipal du 30 novembre dernier.



RETOUR SUR LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbaux disponibles en ligne :
freneuse78.fr/ville/infos-mairie/actes-reglementaires.html

JEUDI 26 OCTOBRE

1. Apurement compte 4711 et 4718 et ajustement compte régie.
2. Admission en non-valeur.
3. Créances éteintes.
4. Adoption de la nomenclature budgétaire comptable M57 développée au 1^{er} janvier 2024.
5. Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux.
6. Répartition du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).
7. Fixation des tarifs du restaurant scolaire au 1^{er} janvier 2024.
Enfant : 4,30€ / extra-muros : 5,90€ / avec panier repas : 2€ / ados : 5,90€ / adulte : 6€ / adulte extra-muros : 9€
8. Fixation des tarifs ALSH au 1^{er} janvier 2024
9. Autorisation à Madame le Maire de signer les conventions d'accueil de loisirs sans hébergement avec les communes de Blaru, la Villeneuve-en-Chevrie, Chauffour-les-Bonnières, Notre-Dame-de-la-Mer, Cravent et Lommoye.
10. Redevance d'occupation du domaine public.
11. Montant des astreintes pour infraction à l'urbanisme.

Questions diverses

➤ PROCHAINES RÉUNIONS

- 25 janvier | 20H30
- 29 février | Salle du Conseil municipal
- 04 avril | Accès rue Marcel Bauve

Liste « Freneuse c'est vous ! Maintenant ! »

Nous tenons à vous présenter nos meilleurs vœux pour 2024. Nous vous souhaitons une très belle année et surtout prenez bien soin de vous et de vos proches.

À travers cette édition, nous pensons qu'il est temps de faire un point sur nos accomplissements pendant cette première partie de notre mandature. C'est la raison pour laquelle nous l'avons axée sur les chantiers réalisés à mi-parcours.

Vous dire que nous sommes pleinement satisfaits de ce que nous avons mis en œuvre par rapport à notre engagement électoral : Pas tout à fait.

Je pourrais dire « en même temps » nous rattrapons une trentaine d'années de retard administratif et nous nous sommes mobilisés pour sécuriser les écoles et le restaurant scolaire.

Nous avons proposé la modernisation du parc de l'éclairage public. Hélas, c'était sans connaître son obsolescence et sa dangerosité sur la majeure partie du territoire.

Pour le volet « bâtissons ensemble la cantine scolaire de demain ! » nous avons trouvé un bâtiment qui ne répondait plus aux normes de sécurité minimum depuis 1991.

Les écoles : un dossier d'envergure lancé à ce jour.

Ce sont trois pôles essentiels pour la commune que nous ne pouvions pas laisser en état puisqu'ils concernent la sécurité de tous.

Malgré la crise financière, nous avons maintenu un taux d'imposition très bas pour une ville de notre taille. De plus, nous continuons de rembourser les emprunts contractés depuis 2009, qui grèvent notre capacité d'investissement de 270 000 € par an.

Nous nous sommes attachés à renforcer et à préserver la qualité de notre patrimoine en intégrant le Parc Naturel Régional du Vexin français et en adoptant une vision d'ensemble à travers notre projet « Freneuse 2030 », publiquement présenté. Nous soutenons le projet de la Ressourcerie dans notre ville, et nous avons empêché le remplissage de l'ancienne carrière par les déchets du Grand Paris.

Plusieurs réunions de quartiers ont permis de vous écouter et travailler sur vos propositions.

2024 devra être l'année des lancements de travaux prioritaires pour votre bien-être et celui de vos enfants. Nous sommes toujours aussi enthousiastes pour continuer à travailler pour vous et notre ville.

Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse

Liste « Agir pour Freneuse »

Une nouvelle année commence, Cela me donne l'immense plaisir, au nom de tout notre groupe et en mon nom personnel de vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année, et de vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite, pour vous et pour tous ceux qui vous sont cher.

Nous continuons notre politique de travailler pour le bien commun.

En espérant pour 2024 d'avoir une vision plus clair de l'équipe dirigeante sur sa politique municipal qui à notre sens, manque d'une ligne pertinente, le futur des écoles est un exemple.

Cette vision est importante, car elle permet aussi de définir le budget donc les prix communaux et l'impôt foncier.

Nous restons à votre écoute et toujours prêt à être votre voix lors du conseil municipal.

Plus de détail sur [Facebook « agir pour freneuse »](#) • agirpourfreneuse78@gmail.com
AGIR POUR FRENEUSE - Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse

Liste « Freneuse, unir pour réussir »

Chères Freneusiennes, chers Freneusiens,

Qu'il nous soit permis, en premier lieu, de vous présenter tous nos meilleurs vœux ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, pour cette nouvelle année. Qu'elle soit pour vous l'occasion de toutes les réussites dans la joie, le bonheur et l'harmonie.

Un grand cinéaste disait que finalement la politique se résumait moins au choix d'un candidat qu'à une manière de vivre.

Aujourd'hui, chacun peut malheureusement faire le constat que ce qui nous est imposé, et que nous subissons, est très différent de « l'espoir de changement » vers un « avenir radieux » porté par Mme le Maire lors de sa campagne municipale.

Acceptez-vous, en tant qu'administrés, que l'on puisse continuer à ne prendre en compte aucune de vos demandes en les recevant parfois même avec dédain et mépris ?
 Acceptez-vous de continuer à vivre dans une Commune fort peu accueillante, sale et dans laquelle on ne se sent pas en sécurité ?

Acceptez-vous de continuer à subir des services à la population dégradés ?

Acceptez-vous de continuer à voir notre Commune s'agrandir et se (dé)construire sans qu'aucune infrastructure existante ne soit capable d'absorber ces potentiels nouveaux habitants ?

Acceptez-vous de continuer à être mis devant le fait accompli, au gré d'une « parole » politique aussi changeante que laborieuse et, surtout, sans que vous ne soyez (réellement) consultés sur les projets impactant nécessairement notre qualité de vie ?
 Acceptez-vous de continuer à n'être plus « représentés » que par quelques-uns, l'essentiel de la majorité municipale désertant au fur et à mesure les Conseils, certains n'y ayant d'ailleurs jamais siégé depuis le début de cette mandature, mais toujours « élus » ?

Acceptez-vous de continuer à être « gérer » par un exécutif communal incapable d'un pragmatisme budgétaire minimal et pour lequel, et c'est un exemple glorieux parmi tant d'autres, il aura fallu dernièrement débloquer en urgence 210 000 euros « pour honorer la paie de décembre » ?

Malheureusement, à ce sujet, il est fort à parier que cette nouvelle année ressemblera aux précédentes, le problème c'est que les faits ne cessent pas d'exister parce qu'on les ignore. A ce titre, notre exécutif communal semble vivre dans un monde parallèle où l'on s'agite beaucoup mais où l'on confond mouvement et action.

Pour notre part, nous œuvrons avec réalisme, pour autant que faire se peut, dans la défense de vos intérêts, car c'est bien une manière de vivre différente à laquelle nous aspirons.

Et vous ?

[Facebook freneuseunirpoureussir](#) • unirpoureussir@freneuse.com
Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse



NAISSANCES

Emilie HANG (22/09/23)
 Mélio VIREY GRASSIN (12/10/23)
 Shelssy PAUTROT BAUER (14/10/23)
 Jonel BIODORE (24/11/23)
 Sacha BAGLAND BIOTTEAU (05/12/23)
 Mathéo JOHAN (16/12/23)

UNIONS

MARIAGES

Claire GILLET & Franko BABIC (28/10/23)
 Léa AFFOUM & Hervé HOLLANDE (04/11/23)
 Noces d'or - Maryse & Jean-Loup THOMAS : (28/10/23)

PA.C.S.

Lizzie GRASSIN & Aurélien VIREY (13/11/23)



DÉCÈS

Henri BAUDRY (11/10/23)
 Pierre ROCABOY (17/10/23)
 Roberte GOUBERT veuve DUTERTRE (05/11/23)
 Paul HENRY (17/11/23)
 Djamilia ALLAOUA veuve NICOLAS (21/11/23)
 Gisèle PRIEUR veuve ROCABOY (25/11/23)
 Thi-Lan NGUYEN veuve GELY (02/12/23)
 Patrick BLOT (07/12/23)
 William VOISIN MICO (11/12/23)
 Simonne MÉTAY veuve ANCEMENT (14/12/23)
 Pierre SACAVIN (18/12/23)
 Nicole SEVELLE veuve BARGIS (23/12/23)
 Sarah CARTER veuve BOULET (29/12/2023)



TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS - UNE NOUVELLE OBLIGATION



En 2024, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers, à la source.

Les biodéchets représentent aujourd'hui le tiers de nos déchets ménagers. Mais quels sont les biodéchets à traiter ?
 Déchets verts : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles.

Déchets alimentaires : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.

La CCPIF, en charge de la collecte et gestion des déchets, fournira des solutions pour répondre à cette obligation, qui constitue une opportunité pour les territoires, tant sur le plan environnemental que sur les plans énergétique ou agricole.

Ainsi, l'achat des composteurs individuels à tarif réduit permettra aux habitants une gestion de proximité très souple et notre Ambassadrice de tri sera à leurs côtés pour assurer une bonne prise en main de ces équipements.

Ce déploiement se fera durant le 1^{er} trimestre 2024 et nous ne manquerons pas de vous informer du calendrier de mise en place.

RAMASSAGE DES DÉCHETS

COLLECTE DES E.M.R.

Vendredi 26 janvier
 Vendredis 9 & 23 février
 Vendredis 8 & 22 mars
 Vendredis 5 & 19 avril
 Vendredi 3 mai



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Secteur A : mercredi 27 mars
 Secteur B : jeudi 28 mars
 zonage freneuse78.fr/cadre-vie/freneuse-quotidien/collecte-dechets.html



Directrice de la publication : Ghislaine Haueter
 Responsable de la rédaction : Renaud Lavarenne
 Rédaction : commission Communication
 Dépôt légal : à parution • Mairie de Freneuse
 01 30 98 97 97 • mairie@freneuse78.fr

JEU. 18 JANV. - 10h à 11h
Bus santé "Alimentation et activité physique" • Inscription au 01 30 836 100 ou au bus santé • Places limitées • Parking salle des fêtes des Ventines

SAM. 20 JANV.



Galette dansante

Salle des Fêtes des Ventines • 07 83 89 96 13
 comitedesfetesfreneuse78@gmail.com • [FB "Comité des Fêtes Freneuse"](#)

SAM. 10 FÉV.

Mardi Gras suivi du Karaoéké

Salle des Fêtes des Ventines • 07 83 89 96 13
 comitedesfetesfreneuse78@gmail.com • [FB "Comité des Fêtes Freneuse"](#)

SAM. 16 MARS

Saint Patrick • Salle des Fêtes des Ventines • 07 83 89 96 13
 comitedesfetesfreneuse78@gmail.com • [FB "Comité des Fêtes Freneuse"](#)

MERC. 20 MARS - 14h à 17h



Mission locale du Mantois hors les murs

Pour les jeunes de 16 à 25 ans • Parking de Carrefour Market • Sans RDV
mission-locale-mantois.com

SAM. 23 MARS - 10h à 13h
Réunion de quartiers • Ancien terrain de foot libre • entre la rue des Vignes à monsieur et le chemin de la vallée

SAM. 30 MARS

Pâques • Salle des Fêtes des Ventines • 07 83 89 96 13
 comitedesfetesfreneuse78@gmail.com • [FB "Comité des Fêtes Freneuse"](#)

DIM. 07 AVRIL - 10h

Course running la Freneusienne
 Stade J.P. Bauve • 4 parcours • inscription sur place ou en ligne à partir du 10 janv. adeorun.com/evenements

SAM. 20 AVRIL

Bourse aux vêtements + Troc aux plantes • Salle des Fêtes des Ventines • 07 83 89 96 13
 comitedesfetesfreneuse78@gmail.com • [FB "Comité des Fêtes Freneuse"](#)

DIM. 21 AVRIL

Loto • Salle des Fêtes des Ventines • 07 83 89 96 13
 comitedesfetesfreneuse78@gmail.com • [FB "Comité des Fêtes Freneuse"](#)

MERC. 1^{er} MAI

Foire à tout • 07 83 89 96 13
 comitedesfetesfreneuse78@gmail.com • [FB "Comité des Fêtes Freneuse"](#)